RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 00183
Numéro SIREN : 337 709 307
Nom ou dénomination : ESPACE PREMIUM

Ce dépôt a été enregistré le 18/09/2019 sous le numéro de dépôt 11703

Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon
le 18 SEP. 2019 (1)
44703

N° 2050-SD 2019

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : ESPACE PREMIUM
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12
Adresse de l'entreprise : 7 rue Paul Langevin 21300 CHENOVE
Durée de l'exercice précédent * :
Numéro SIRET* : 3 3 7 7 0 9 3 0 7 0 0 0 4 1
Néant * ☐

Exercice N clos le : 31 12 2018

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	88 800	AI		88 800
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	120 630	AS	100 582	20 048
	Autres immobilisations corporelles	AT	164 557	AU	138 510	26 047
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	23 267	BI		23 267
	TOTAL (II)	BJ	397 254	BK	239 092	158 162
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	6 774	BM		6 774
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP	3 207	BQ		3 207
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	2 195 533	BU	82 810	2 112 723
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	4 822	BW		4 822
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	368 120	BY	386	367 735
	Autres créances (3)	BZ	285 223	CA		285 223
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	524 307	CG		524 307
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	51 297	CI		51 297
	TOTAL (III)	CJ	3 439 282	CK	83 195	3 356 087
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 836 536	1A	322 287	3 514 249

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR 92
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

© Sage

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** N° 2051-SD2019

Désignation de l'entreprise ESPACE PREMIUM — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 200 000)	DA	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	52 311
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(164 121)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	108 190
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	453 535
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	496 595
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	71 655
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 188 648
	Dettes fiscales et sociales	DY	175 686
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	904 664
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	115 276
	TOTAL (IV)	EC	3 406 059
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 514 249

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 983 173
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	2 802

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

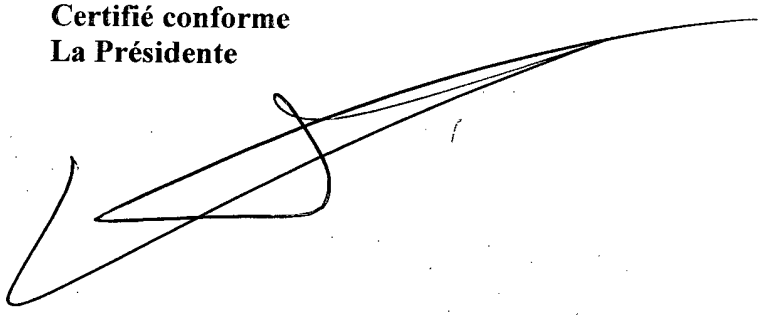
ESPACE PREMIUM
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 Euros
Siège social : 21300 CHENOVE
7, rue Paul Langevin
337 709 307 R.C.S. DIJON

B I L A N

Déposé au Greffe du Registre du Commerce et des Sociétés

EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2018

Certifié conforme
La Présidente



N° 2052-SD 2019

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : ESPACE PREMIUM — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D' EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	6 338 141	FB	31 062	FC	6 369 203	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	667 307	FH		FI	667 307	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	7 005 448	FK	31 062	FL	7 036 510	
	Production stockée*					FM	(663)	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	4 744	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	130 838	
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 292	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	7 177 721	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	5 047 078	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	850 822	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	16 085	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(6 774)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	702 799	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	45 952	
	Salaires et traitements*					FY	506 930	
	Charges sociales (10)					FZ	160 293	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	19 256	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	81 247	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	277	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	7 423 966	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(246 245)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	80	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	80	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	16 883	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	16 883	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(16 804)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(263 048)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

N° 2053-SD 2019

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise ESPACE PREMIUM — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	216 238
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	216 238
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	181 677
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	181 679
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	34 558
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	(64 369)
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	7 394 038
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	7 558 159
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(164 121)
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	6 507
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	47 604
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

RENVOIS

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Cessions d'immobilisations	179 892	166 238
Abandon de créance		50 000
Dédits & pénalités sur achats	2	
Ecart et vol de caisse	1 785	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

HONDA

MITSUBISHI MOTORS

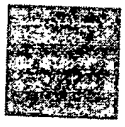
mazda

Annexe











© Sage

Faits marquants de l'exercice

La société ESPACE PREMIUM a cédé les fonds de commerce MAZDA de Chenôve et de Besançon à la société PASSION AUTOMOBILES KODO, appartenant elle-même au groupe PASSION AUTOMOBILES.
La société ESPACE PREMIUM a fait l'acquisition d'un fonds de commerce HONDA, sis à Colmar, le 1er avril 2018.

I- Principes, règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2018, dont le total est de **3 514 249 Euros** et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dégageant une perte de **164 121 Euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et Conventions Générales

Les comptes annuels de la société ESPACE PREMIUM arrêtés au 31/12/2018 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) (règlement ANC 2014-03), complété par le règlement ANC 2015-06.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

II- Notes relatives aux postes du bilan

Immobilisations incorporelles et corporelles

- ✓ **Comptabilisation et évaluation**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise ou à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.
Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif : prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables) après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont comptabilisés en charges.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (composants majeurs).

Les profits et pertes sur cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession avec la valeur comptable de l'immobilisation.

- ✓ **Amortissements**

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée et pour chaque composant d'une immobilisation corporelle.

Détermination des durées d'amortissement :

Les durées d'amortissement sont alors appliquées à chaque nature de composant selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée du composant.

Par simplifications la durée d'amortissement retenue pour les biens non décomposable à l'origine est la durée d'usage.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

- Installations techniques, matériel et outillage :.....2 à 5 ans
- Installations générales agencements, aménagements :.....2 à 10 ans
- Matériel de transport :.....2 ans
- Matériel de bureau et informatique :.....3 à 5 ans
- Mobilier :.....2 à 8 ans

Fonds commerciaux :

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.
Les calculs effectués conduisent à retenir la valeur vénale pour valeur actuelle lors de la réalisation des tests annuels de dépréciation des fonds de commerce.
La valeur vénale est déterminée d'après les barèmes indicatifs du BODACC ainsi que ceux publiés dans le Mémento Transmission d'Entreprise des Editions Francis Lefebvre.
Le test de dépréciation effectué le 31/12/2018 n'a pas fait ressortir de perte de valeur du fonds commercial de la société ESPACE PREMIUM.

Stocks et Travaux en Cours

Le coût d'acquisition des stocks est constitué du :

• prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires ;
• ainsi que des frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services.

Les coûts administratifs sont exclus du coût de production et d'acquisition à l'exclusion des coûts de structures dédiées.

✓ **Evaluation des stocks de Pièces de Rechange et Accessoires**

Les stocks de pièces de rechange et accessoires sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation, est effectuée lorsque cette valeur brute est inférieure à l'autre terme énoncé.

Pour des raisons pratiques, la méthode suivante est appliquée :

- Pièces et accessoires achetés depuis plus de 12 mois : dépréciation de 50 %,
- Pièces et accessoires achetés depuis plus de 24 mois : dépréciation de 75 %,
- Pièces et accessoires achetés depuis plus de 36 mois : dépréciation de 100 %.

✓ **Evaluation des stocks de Véhicules**

Les stocks de véhicules sont évalués selon la méthode du coût réel d'entrée.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation, est effectuée lorsque cette valeur brute est inférieure à l'autre terme énoncé.

✓ **Evaluation des travaux en cours**

Les travaux en cours de production sont évalués selon la méthode à l'achèvement.

Créances clients et autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances douteuses font l'objet de provisions pour dépréciation constituées par dotations au compte de résultat, calculées de la manière suivante :

Les créances sur clients en redressement judiciaire sont provisionnées à 75 %.

En cas de liquidation judiciaire, la provision est de 100 %.

Les créances irrécouvrables sont constatées en pertes lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Valeurs mobilières de placement et Disponibilités

La trésorerie et les dépôts à terme comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de 3 mois.

La valeur comptable des valeurs mobilières de placement est comparée à leur valeur vénale.

Les moins-values latentes potentielles font le cas échéant l'objet d'une provision.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent à des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation interviendra postérieurement à la date de clôture.

Le poste comprend deux véhicules non réceptionnés au 31/12/2018 pour un montant de 42 776 €.

Composition du capital social

Cf. tableau "Composition du capital social".

Provisions

- ✓ **Provisions pour litiges**

Néant

- ✓ **Provisions pour pensions et obligations similaires**

La Convention Collective Nationale des Services de l'Automobile (CCNSA) applicable à l'entreprise prévoit le versement d'indemnités de fin de carrière et, à ce titre a instauré un régime de cotisation obligatoire auprès d'IRP AUTO Prévoyance – Santé (ex-IPSA).

En conséquence, la société ESPACE PREMIUM n'est pas soumise à l'obligation d'évaluer ses engagements de retraite.

Dettes

Les dettes correspondent aux passifs dont l'échéance et le montant sont fixés de façon précise et sont enregistrées à leur valeur nominale. Les dettes sont maintenues en comptabilité tant que l'obligation correspondante n'est pas éteinte légalement. L'état des échéances des dettes au 31/12/2018 est donné dans le tableau « Etat des échéances des Créances et Dettes ».

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent aux produits perçus ou comptabilisés avant que les prestations et fournitures afférentes aient été effectuées ou fournies.

- ✓ **Produits constatés d'avance sur véhicules en stocks**

Conformément à la règlementation, les produits constitués par les marges arrières affectées aux châssis des véhicules en stocks à la clôture de l'exercice sont comptabilisées au poste « Produits Constatés d'Avance » pour être rattachés à l'exercice ultérieur au cours duquel les biens seront livrés.

III- Notes relatives au compte de Résultat

Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.
Le résultat exceptionnel résulte des évènements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

IV- Autres informations

Evénements postérieurs à la clôture

Néant

Engagements financiers

Cf. Tableau des "Engagements Financiers".

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de formation, de recrutement, de reconstitution de leur fonds de roulement.

Un crédit d'impôt compétitivité Emploi a été constaté pour un montant de 20 974 €. Conformément à la recommandation de l'autorité des normes comptables, le produit a été comptabilisé en réduction des charges de personnel.

Le CICE 2017 a été affecté au financement des investissements et à la formation professionnelle du personnel.

Intégration Fiscale

Depuis le 01/08/2012, la société ESPACE PREMIUM est intégrée fiscalement dans le groupe constitué par la société SOGESA SAS, la société mère SOGESA se constituant seule redevable de l'Impôt sur les Sociétés.
Il est retenu le principe de la réallocation des économies d'impôt sur les sociétés issue de l'utilisation des déficits de la Filiale :

Pendant toute la durée de l'intégration dans le Groupe, la filiale constate dans ses comptes une charge d'impôt sur les sociétés analogue à celle qu'elle aurait constaté si elle n'avait pas été intégrée.

Le cas échéant, la filiale constate en profit le montant de l'économie effective qu'elle a permis de réaliser à la société Mère lors de la détermination de l'impôt sur les sociétés dû par le Groupe du fait des déficits dégagés par elle-même (le déficit ayant fait l'objet d'une réallocation n'étant plus utilisable, par la suite, pour le calcul de la charge d'impôt de la filiale).

Si compte tenu des règles de plafonnement du déficit prévu à l'article 209 I du CGI, l'ensemble du déficit des filiales du groupe n'a pu être imputé sur le bénéfice du Groupe, la part d'économie revenant à chaque filiale déficitaire sera proportionnelle au montant de son déficit propre par rapport au montant global du déficit imputé.

La partie du déficit non imputé étant reporté par le groupe dans les conditions de droit commun.

Le déficit fiscal de la société ESPACE PREMIUM imputé sur le bénéfice du Groupe 2018 est de 222 271 €

Un produit d'impôt sur les sociétés a été comptabilisé pour un montant de 62 236 €.

Comparabilité des comptes

Aucun changement comptable suffisamment significatif n'est susceptible d'affecter la comparabilité des comptes

Immobilisations

ESPACE PREMIUM

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 01/04/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	90 600		83 800
TOTAL immobilisations incorporelles :	**90 600**		**83 800**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	89 621		
Installations techniques et outillage industriel	111 196		20 990
Installations générales, agencements et divers	91 458		5 930
Matériel de transport			2 700
Matériel de bureau, informatique et mobilier	81 768		4 069
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**374 044**		**33 689**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	23 267		
TOTAL immobilisations financières :	**23 267**		
TOTAL GÉNÉRAL	487 911		117 489

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions, mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		85 600	88 800	
TOTAL immobilisations incorporelles :		**85 600**	**88 800**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales		89 621		
Install. techn., matériel et out. industriels		11 555	120 630	
Inst. générales, agencements et divers		8 444	88 945	
Matériel de transport			2 700	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		12 925	72 912	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		**122 545**	**285 187**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			23 267	
TOTAL immobilisations financières :			**23 267**	
TOTAL GÉNÉRAL		208 145	397 254	

© Sage

Amortissements

ESPACE PREMIUM

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 01/04/19
Tenue de compte EURO

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
	Montant début exercice	Augmentations exercice	Diminutions exercice	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	16 562	22	16 584	
Installations techn. et outillage industriel	101 812	5 662	6 891	100 582
Inst. générales, agencements et divers	62 588	7 097	1 185	68 500
Matériel de transport		1 017		1 017
Mat. de bureau, informatique et mobil.	67 128	5 458	3 593	68 993
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**248 089**	**19 256**	**28 254**	**239 092**
TOTAL GÉNÉRAL	248 089	19 256	28 254	239 092

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS DES MODES D'AMORTISSEMENT DE L'EXERCICE		
	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Autres modes d'amortissements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

© Sage

Provisions Inscrites au Bilan

ESPACE PREMIUM

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 01/04/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	85 182	80 862	83 234	82 810
Provisions sur comptes clients		386		386
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**85 182**	**81 247**	**83 234**	**83 195**
TOTAL GÉNÉRAL	**85 182**	**81 247**	**83 234**	**83 195**

© Sage

État des Échéances des Créances et Dettes

ESPACE PREMIUM

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 01/04/19
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	23 267		23 267
TOTAL de l'actif immobilisé :	**23 267**		**23 267**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	463	463	
Autres créances clients	367 658	367 658	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	1 532	1 532	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	333	333	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	66 140	66 140	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 521	1 521	
État - Divers			
Groupe et associés	85 343	85 343	
Débiteurs divers	130 353	130 353	
TOTAL de l'actif circulant :	**653 343**	**653 343**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	51 297	51 205	92
TOTAL GÉNÉRAL	727 906	704 548	23 359

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	3 008	3 008		
- à plus d' 1 an à l'origine	450 527	99 296	351 231	
Emprunts et dettes financières divers	496 595	496 595		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 188 648	1 188 648		
Personnel et comptes rattachés	43 508	43 508		
Sécurité sociale et autres organismes	43 037	43 037		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	65 074	65 074		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	24 067	24 067		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	850 398	850 398		
Autres dettes	54 266	54 266		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	115 276	115 276		
TOTAL GÉNÉRAL	3 334 404	2 983 173	351 231	

© Sage

Produits à Recevoir

ESPACE PREMIUM

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 01/04/19
Tenue de compte EURO

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	111 817
Organismes sociaux	
État	333
Divers, produits à recevoir	322
Autres créances	1 074
	113 040
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	226 586

© Sage

Charges à Payer

ESPACE PREMIUM

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 01/04/19
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	206
Emprunts et dettes financières divers	983
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 405
Dettes fiscales et sociales	82 959
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	2 802
Autres dettes	9 533
TOTAL	147 888

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

ESPACE PREMIUM

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 01/04/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	51 297	115 276
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	51 297	115 276

© Sage

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

ESPACE PREMIUM

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 01/04/19
Tenue de compte EURO

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	Montant
Marchandises	6 369 203
Production vendue de services	667 307
TOTAL	7 036 510

REPARTITION PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	Montant
France	7 005 448
Export	31 062
TOTAL	7 036 510

© Sage

Tsf de charges & charges et produits exceptionnels

ESPACE PREMIUM

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 01/04/19
Tenue de compte EURO

Détail des Transferts de Charges

NATURE	Montant
Avantages en nature des véhicules de démonstration	4 354
Remboursements sinistres assurance	1 379
Transfert de charges - prime à la conversion	2 000
Refacturation CFE	3 885
Remboursements ANFA	1 140
Refacturation congés payés	34 846
TOTAL	47 604

Charges et Produits Exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Cessions d'immobilisations	166 238	7752000000
Abandon de créance SOGESA	50 000	7788000000
TOTAL	216 238	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Dédits & pénalits fournisseurs	2	6712000000
Cessions d'immobilisations	179 892	6752000000
Ecart & vol de caisses	1 785	6788000000
TOTAL	181 679	

© Sage

Impôt sur les Bénéfices

ESPACE PREMIUM

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 01/04/19
Tenue de compte EURO

Taux prévisionnel d'imposition :

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	(263 048)	(74 105)
Résultat exceptionnel (hors participation)	34 558	9 736
Résultat comptable (hors participation)	(228 490)	(64 369)

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements	
Provisions règlementées :	
- amortissements dérogatoires - provisions pour hausse des prix - provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	
TOTAL DES ACCROISSEMENTS	
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés - participation des salariés	41 850
Autres :	
TOTAL DES ALLÈGEMENTS	41 850
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

© Sage

Engagements Financiers

ESPACE PREMIUM

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 01/04/19
Tenue de compte EURO

ENGAGEMENTS DONNES	Au profit de	Montant
Caution Bancaire BPBFC Contrat de Concession - HONDA	Autre	156 000
Caution Bancaire BPBFC Contrat de Concession - HONDA	Autre	192 000
Caution Bancaire BPBFC Contrat de Concession - HONDA	Autre	150 000
	TOTAL	498 000

ENGAGEMENTS REÇUS	Au profit de	Montant
Caution Solidaire SOGESA au profit de CGL	Entreprise liée	500 000
Caution Solidaire SOGESA au profit de BPBFC	Entreprise liée	250 000
Caution Solidaire SOGESA au profit de SEFIA	Entreprise liée	60 000
	TOTAL	810 000

ENGAGEMENTS RECIPROQUES	Au profit de	Montant
Autorisations Découverts Bancaires BPBFC	Autre	100 000
	TOTAL	100 000

© Sage

ESPACE PREMIUM

Société par Action Simplifiée au capital de 200.000,- €

Siège social :
7, rue Paul LANGEVIN - 21300 CHENÔVE
R.C.S. DIJON 337 709 307

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le 18 SEP. 2019
sous le n° B 11703.

Sàrl Jean-Marc Krieger
Société de commissariat aux comptes inscrite

4 rue de la Montagne
BP 1116
68052 MULHOUSE Cedex

Tél. : 03 89 64 40 00 - Téléfax : 03 89 64 42 99

À l'attention de l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'assemblée générale du 1er juin 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ESPACE PREMIUM relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 3.514.249 €
- Total des produits d'exploitation : 7.177.721 €
- Résultat net comptable : (Déficit) - 164.121 €

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MULHOUSE, le 17 mai 2019

Le commissaire aux comptes

SARL Jean-Marc KRIEGER

Yves SIBOURG
Expert-Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes Inscrit

Bilan Actif

ESPACE PREMIUM

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 01/04/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	88 800		88 800	90 600
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**88 800**		**88 800**	**90 600**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				73 060
Installations techniques, matériel et outillage industriel	120 630	100 582	20 048	9 384
Autres immobilisations corporelles	164 557	138 510	26 047	43 511
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**285 187**	**239 092**	**46 095**	**125 954**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	23 267		23 267	23 267
TOTAL immobilisations financières :	**23 267**		**23 267**	**23 267**
ACTIF IMMOBILISÉ	**397 254**	**239 092**	**158 162**	**239 821**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	6 774		6 774	
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services	3 207		3 207	3 870
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	2 195 533	82 810	2 112 723	2 961 173
TOTAL stocks et en-cours :	**2 205 513**	**82 810**	**2 122 704**	**2 965 043**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	4 822		4 822	351
Créances clients et comptes rattachés	368 120	386	367 735	352 010
Autres créances	285 223		285 223	323 467
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**658 165**	**386**	**657 779**	**675 829**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	524 307		524 307	172 409
Charges constatées d'avance	51 297		51 297	153 099
TOTAL disponibilités et divers :	**575 604**		**575 604**	**325 508**
ACTIF CIRCULANT	**3 439 282**	**83 195**	**3 356 087**	**3 966 379**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**3 836 536**	**322 287**	**3 514 249**	**4 206 201**

© Sage

Jean-Marc
Commissaire aux Comptes

Bilan Passif

ESPACE PREMIUM

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 01/04/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	200 000	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			52 311	109 072
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			(164 121)	(56 761)
		TOTAL situation nette :	**108 190**	**272 311**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**108 190**	**272 311**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			453 535	2 640
Emprunts et dettes financières divers			496 595	327 381
		TOTAL dettes financières :	**950 129**	**330 021**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS			71 655	26 844
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 188 648	1 622 453
Dettes fiscales et sociales			175 686	132 592
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			904 664	1 738 605
		TOTAL dettes diverses :	**2 268 998**	**3 493 649**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			115 276	83 376
		DETTES	**3 406 059**	**3 933 889**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**3 514 249**	**4 206 201**

© Sage

Jean-Marc KRIEGER Commissaire aux Comptes

Composition du Capital Social

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	5 000	40
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	5 000	40

Effectif Moyen

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	2,8	
Agents de maîtrise et techniciens	1,4	
Employés	4,2	
Ouvriers	4,4	
TOTAL	12,8	

Identité de la Société Mère Consolidant les Comptes de la Société

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
SOGESA - SIREN : 538 761 149 Les états financiers consolidés sont consultable au siège social.	SAS	4 200 000	2, avenue Pierre Pflimlin 68390 SAUSHEIM

© Sage

ESPACE PREMIUM
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 Euros
Siège social : 21300 CHENOVE
7, rue Paul Langevin
337 709 307 R.C.S. DIJON

Procès-verbal des décisions de l'associée unique
en date du 03 juin 2019

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Exercice clos le 31 décembre 2018

TROISIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

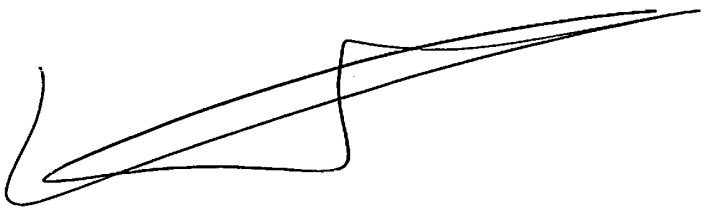
L'associée unique décide d'imputer la perte de l'exercice écoulé s'élevant à 164 120,83 EUR, sur le compte « Autres réserves », soit 52 311,15 EUR; le solde, soit 111 809,68 EUR, étant reporté à nouveau.

L'associée unique reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende, ni aucun revenu distribué éligible ou non à la réfaction légale, n'ont été distribués au titre des trois exercices précédents.

DECISION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par l'associée unique aux termes de ses décisions en date du 03 juin 2019.

Pour la société SOGESA, Présidente
Monsieur Yannick ETTER



Compte de Résultat (Première Partie)

ESPACE PREMIUM

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 01/04/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises	6 338 141	31 062	6 369 203	8 937 872
Production vendue de biens				
Production vendue de services	667 307		667 307	576 697
Chiffres d'affaires nets	**7 005 448**	**31 062**	**7 036 510**	**9 514 569**
Production stockée			(663)	3 137
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			4 744	7 867
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			130 838	121 079
Autres produits			6 292	3 091
PRODUITS D'EXPLOITATION			**7 177 721**	**9 649 742**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			5 047 078	8 223 026
Variation de stock de marchandises			850 822	(30 509)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			16 085	12 190
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(6 774)	
Autres achats et charges externes			702 799	902 353
TOTAL charges externes :			**6 610 010**	**9 107 060**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			45 952	63 263
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			506 930	353 123
Charges sociales			160 293	105 758
TOTAL charges de personnel :			**667 223**	**458 881**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			19 256	27 701
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			81 247	63 233
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			**100 504**	**90 934**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			277	1 427
CHARGES D'EXPLOITATION			**7 423 966**	**9 721 566**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**(246 245)**	**(71 824)**

© Sage

Jean-Marc KRIEGER
Commissaire aux Comptes

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ESPACE PREMIUM

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 01/04/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(246 245)**	**(71 824)**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	80	93
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	80	**93**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	16 883	26 911
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	16 883	**26 911**
RÉSULTAT FINANCIER	**(16 804)**	**(26 818)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(263 048)**	**(98 641)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		624
Produits exceptionnels sur opérations en capital	216 238	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	216 238	**624**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2	450
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	181 677	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	181 679	**450**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**34 558**	**174**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(64 369)	(41 707)
TOTAL DES PRODUITS	**7 394 038**	**9 650 459**
TOTAL DES CHARGES	**7 558 159**	**9 707 220**
BÉNÉFICE OU PERTE	**(164 121)**	**(56 761)**

© Sage

Jean-Marc KRIEGER Commissaire aux Comptes

Annexe

© Sage

Jean-L
KRIEGER
Commissaire aux
Comptes

Faits marquants de l'exercice

La société ESPACE PREMIUM a cédé les fonds de commerce MAZDA de Chenôve et de Besançon à la société PASSION AUTOMOBILES KODO, appartenant elle-même au groupe PASSION AUTOMOBILES.
La société ESPACE PREMIUM a fait l'acquisition d'un fonds de commerce HONDA, sis à Colmar, le 1er avril 2018.

I- Principes, règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2018, dont le total est de **3 514 249 Euros** et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dégageant une perte de **164 121 Euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et Conventions Générales

Les comptes annuels de la société ESPACE PREMIUM arrêtés au 31/12/2018 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) (règlement ANC 2014-03), complété par le règlement ANC 2015-06.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

II- Notes relatives aux postes du bilan

Immobilisations incorporelles et corporelles

✓ **Comptabilisation et évaluation**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise ou à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.
Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif : prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables) après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont comptabilisés en charges.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (composants majeurs).

Les profits et pertes sur cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession avec la valeur comptable de l'immobilisation.

✓ **Amortissements**

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée et pour chaque composant d'une immobilisation corporelle.

Jean-Marc KRIEGER Commissaire aux Comptes

Détermination des durées d'amortissement :

Les durées d'amortissement sont alors appliquées à chaque nature de composant selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée du composant.

Par simplifications la durée d'amortissement retenue pour les biens non décomposable à l'origine est la durée d'usage.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

- Installations techniques, matériel et outillage :.....2 à 5 ans
- Installations générales agencements, aménagements :.....2 à 10 ans
- Matériel de transport :.....2 ans
- Matériel de bureau et informatique :.....3 à 5 ans
- Mobilier :.....2 à 8 ans

Fonds commerciaux :

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.
Les calculs effectués conduisent à retenir la valeur vénale pour valeur actuelle lors de la réalisation des tests annuels de dépréciation des fonds de commerce.
La valeur vénale est déterminée d'après les barèmes indicatifs du BODACC ainsi que ceux publiés dans le Mémento Transmission d'Entreprise des Editions Francis Lefebvre.
Le test de dépréciation effectué le 31/12/2018 n'a pas fait ressortir de perte de valeur du fonds commercial de la société ESPACE PREMIUM.

Stocks et Travaux en Cours

Le coût d'acquisition des stocks est constitué du :

• prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires ;
• ainsi que des frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services.

Les coûts administratifs sont exclus du coût de production et d'acquisition à l'exclusion des coûts de structures dédiées.

✓ **Evaluation des stocks de Pièces de Rechange et Accessoires**

Les stocks de pièces de rechange et accessoires sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation, est effectuée lorsque cette valeur brute est inférieure à l'autre terme énoncé.

Pour des raisons pratiques, la méthode suivante est appliquée :

- Pièces et accessoires achetés depuis plus de 12 mois : dépréciation de 50 %,
- Pièces et accessoires achetés depuis plus de 24 mois : dépréciation de 75 %,
- Pièces et accessoires achetés depuis plus de 36 mois : dépréciation de 100 %.

✓ **Evaluation des stocks de Véhicules**

Les stocks de véhicules sont évalués selon la méthode du coût réel d'entrée.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation, est effectuée lorsque cette valeur brute est inférieure à l'autre terme énoncé.

✓ **Evaluation des travaux en cours**

Les travaux en cours de production sont évalués selon la méthode à l'achèvement.

Jean-Marc
KRIEGER
Commissaire aux
Comptes

Créances clients et autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances douteuses font l'objet de provisions pour dépréciation constituées par dotations au compte de résultat, calculées de la manière suivante :

Les créances sur clients en redressement judiciaire sont provisionnées à 75 %.

En cas de liquidation judiciaire, la provision est de 100 %.

Les créances irrécouvrables sont constatées en pertes lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Valeurs mobilières de placement et Disponibilités

La trésorerie et les dépôts à terme comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de 3 mois.

La valeur comptable des valeurs mobilières de placement est comparée à leur valeur vénale.

Les moins-values latentes potentielles font le cas échéant l'objet d'une provision.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent à des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation interviendra postérieurement à la date de clôture.

Le poste comprend deux véhicules non réceptionnés au 31/12/2018 pour un montant de 42 776 €.

Composition du capital social

Cf. tableau "Composition du capital social".

Provisions

- ✓ **Provisions pour litiges**

Néant

- ✓ **Provisions pour pensions et obligations similaires**

La Convention Collective Nationale des Services de l'Automobile (CCNSA) applicable à l'entreprise prévoit le versement d'indemnités de fin de carrière et, à ce titre a instauré un régime de cotisation obligatoire auprès d'IRP AUTO Prévoyance – Santé (ex-IPSA).

En conséquence, la société ESPACE PREMIUM n'est pas soumise à l'obligation d'évaluer ses engagements de retraite.

Dettes

Les dettes correspondent aux passifs dont l'échéance et le montant sont fixés de façon précise et sont enregistrées à leur valeur nominale. Les dettes sont maintenues en comptabilité tant que l'obligation correspondante n'est pas éteinte légalement. L'état des échéances des dettes au 31/12/2018 est donné dans le tableau « Etat des échéances des Créances et Dettes ».

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent aux produits perçus ou comptabilisés avant que les prestations et fournitures afférentes aient été effectuées ou fournies.

- ✓ **Produits constatés d'avance sur véhicules en stocks**

Conformément à la règlementation, les produits constitués par les marges arrières affectées aux châssis des véhicules en stocks à la clôture de l'exercice sont comptabilisées au poste « Produits Constatés d'Avance » pour être rattachés à l'exercice ultérieur au cours duquel les biens seront livrés.

Jean-Marc KRIEGER Commissaire aux Comptes

III- Notes relatives au compte de Résultat

Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.
Le résultat exceptionnel résulte des évènements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

IV- Autres informations

Evénements postérieurs à la clôture

Néant

Engagements financiers

Cf. Tableau des "Engagements Financiers".

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de formation, de recrutement, de reconstitution de leur fonds de roulement.

Un crédit d'impôt compétitivité Emploi a été constaté pour un montant de 20 974 €. Conformément à la recommandation de l'autorité des normes comptables, le produit a été comptabilisé en réduction des charges de personnel.

Le CICE 2017 a été affecté au financement des investissements et à la formation professionnelle du personnel.

Intégration Fiscale

Depuis le 01/08/2012, la société ESPACE PREMIUM est intégrée fiscalement dans le groupe constitué par la société SOGESA SAS, la société mère SOGESA se constituant seule redevable de l'Impôt sur les Sociétés.

~~Il est retenu le principe de la réallocation des économies d'impôt sur les sociétés issue de l'utilisation des déficits de la Filiale~~ :

Pendant toute la durée de l'intégration dans le Groupe, la filiale constate dans ses comptes une charge d'impôt sur les sociétés analogue à celle qu'elle aurait constaté si elle n'avait pas été intégrée.

Le cas échéant, la filiale constate en profit le montant de l'économie effective qu'elle a permis de réaliser à la société Mère lors de la détermination de l'impôt sur les sociétés dû par le Groupe du fait des déficits dégagés par elle-même (le déficit ayant fait l'objet d'une réallocation n'étant plus utilisable, par la suite, pour le calcul de la charge d'impôt de la filiale).

Si compte tenu des règles de plafonnement du déficit prévu à l'article 209 I du CGI, l'ensemble du déficit des filiales du groupe n'a pu être imputé sur le bénéfice du Groupe, la part d'économie revenant à chaque filiale déficitaire sera proportionnelle au montant de son déficit propre par rapport au montant global du déficit imputé.

La partie du déficit non imputé étant reporté par le groupe dans les conditions de droit commun.

Le déficit fiscal de la société ESPACE PREMIUM imputé sur le bénéfice du Groupe 2018 est de 222 271 €

Un produit d'impôt sur les sociétés a été comptabilisé pour un montant de 62 236 €.

Comparabilité des comptes

Aucun changement comptable suffisamment significatif n'est susceptible d'affecter la comparabilité des comptes

Jean-Marc
KRIEGER
Commissaire aux
Comptes

Immobilisations

ESPACE PREMIUM

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 01/04/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	90 600		83 800
TOTAL immobilisations incorporelles :	**90 600**		**83 800**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	89 621		
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	111 196		20 990
Installations générales, agencements et divers	91 458		5 930
Matériel de transport			2 700
Matériel de bureau, informatique et mobilier	81 768		4 069
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**374 044**		**33 689**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	23 267		
TOTAL immobilisations financières :	**23 267**		
TOTAL GÉNÉRAL	**487 911**		**117 489**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		85 600	88 800	
TOTAL immobilisations incorporelles :		**85 600**	**88 800**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui		89 621		
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		11 555	120 630	
Inst. générales, agencements et divers		8 444	88 945	
Matériel de transport			2 700	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		12 925	72 912	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		**122 545**	**285 187**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			23 267	
TOTAL immobilisations financières :			23 267	
TOTAL GÉNÉRAL		208 145	397 254	

Jean-Marc
Comptes

© Sage

Amortissements

ESPACE PREMIUM

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 01/04/19
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	16 562	22	16 584	
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	101 812	5 662	6 891	100 582
Inst. générales, agencements et divers	62 588	7 097	1 185	68 500
Matériel de transport		1 017		1 017
Mat. de bureau, informatique et mobil.	67 128	5 458	3 593	68 993
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**248 089**	**19 256**	**28 254**	**239 092**
TOTAL GÉNÉRAL	248 089	19 256	28 254	239 092

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

© Sage

Jean-Marc KRIEGER Commissaire aux Comptes

Provisions Inscrites au Bilan

ESPACE PREMIUM

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 01/04/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	85 182	80 862	83 234	82 810
Provisions sur comptes clients		386		386
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**85 182**	**81 247**	**83 234**	**83 195**
TOTAL GÉNÉRAL	**85 182**	**81 247**	**83 234**	**83 195**

© Sage

Jean-Marc KRIEGER Commissaire aux Comptes

État des Échéances des Créances et Dettes

ESPACE PREMIUM

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 01/04/19
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	23 267		23 267
TOTAL de l'actif immobilisé :	**23 267**		**23 267**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	463	463	
Autres créances clients	367 658	367 658	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	1 532	1 532	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	333	333	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	66 140	66 140	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 521	1 521	
État - Divers			
Groupe et associés	85 343	85 343	
Débiteurs divers	130 353	130 353	
TOTAL de l'actif circulant :	**653 343**	**653 343**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	51 297	51 205	92
TOTAL GÉNÉRAL	**727 906**	**704 548**	**23 359**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	3 008	3 008		
- à plus d' 1 an à l'origine	450 527	99 296	351 231	
Emprunts et dettes financières divers	496 595	496 595		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 188 648	1 188 648		
Personnel et comptes rattachés	43 508	43 508		
Sécurité sociale et autres organismes	43 037	43 037		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	65 074	65 074		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	24 067	24 067		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	850 398	850 398		
Autres dettes	54 266	54 266		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	115 276	115 276		
TOTAL GÉNÉRAL	**3 334 404**	**2 983 173**	**351 231**	

© Sage

Jean-Marc KRIEGER Commissaire aux Comptes

Produits à Recevoir

ESPACE PREMIUM

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 01/04/19
Tenue de compte EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	111 817
Personnel	
Organismes sociaux	333
État	322
Divers, produits à recevoir	1 074
Autres créances	113 040
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	226 586

© Sage

Charges à Payer

ESPACE PREMIUM

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 01/04/19
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	206
Emprunts et dettes financières divers	983
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 405
Dettes fiscales et sociales	82 959
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	2 802
Autres dettes	9 533
TOTAL	**147 888**

© Sage

Jean-Marc KRIEGER Commissaire aux Comptes

Charges et Produits Constatés d'Avance

ESPACE PREMIUM

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 01/04/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	51 297	115 276
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**51 297**	**115 276**

© Sage

Jean-Marc KRIEGER
Commissaire aux Comptes

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

ESPACE PREMIUM

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 01/04/19
Tenue de compte EURO

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Marchandises	6 369 203
Production vendue de services	667 307
TOTAL	**7 036 510**

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
France	7 005 448
Export	31 062
TOTAL	**7 036 510**

© Sage

Jean-Marc KRIEGER Commissaire aux Comptes

Tsf de charges & charges et produits exceptionnels

ESPACE PREMIUM

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 01/04/19
Tenue de compte EURO

Détail des Transferts de Charges

NATURE	Montant
Avantages en nature des véhicules de démonstration	4 354
Remboursements sinistres assurance	1 379
Transfert de charges - prime à la conversion	2 000
Refacturation CFE	3 885
Remboursements ANFA	1 140
Refacturation congés payés	34 846
TOTAL	**47 604**

Charges et Produits Exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Cessions d'immobilisations	166 238	7752000000
Abandon de créance SOGESA	50 000	7788000000
TOTAL	**216 238**	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Dédits & pénalits fournisseurs	2	6712000000
Cessions d'immobilisations	179 892	6752000000
Ecart & vol de caisses	1 785	6788000000
TOTAL	**181 679**	

Jean-Marc
Commissaire aux Comptes

© Sage

Impôt sur les Bénéfices

ESPACE PREMIUM

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 01/04/19
Tenue de compte EURO

Taux prévisionnel d'imposition :

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	(263 048)	(74 105)
Résultat exceptionnel (hors participation)	34 558	9 736
Résultat comptable (hors participation)	(228 490)	(64 369)

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements	
Provisions règlementées :	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	
TOTAL DES ACCROISSEMENTS	
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	41 850
- participation des salariés	
Autres :	
TOTAL DES ALLÈGEMENTS	**41 850**
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Jean-Marc KRIEGER Commissaire aux Comptes

© Sage

Engagements Financiers

ESPACE PREMIUM

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 01/04/19
Tenue de compte EURO

ENGAGEMENTS DONNÉS	Au profit de	Montant
Caution Bancaire BPBFC Contrat de Concession - HONDA	Autre	156 000
Caution Bancaire BPBFC Contrat de Concession - HONDA	Autre	192 000
Caution Bancaire BPBFC Contrat de Concession - HONDA	Autre	150 000
	TOTAL	498 000

ENGAGEMENTS RECUS	Au profit de	Montant
Caution Solidaire SOGESA au profit de CGL	Entreprise liée	500 000
Caution Solidaire SOGESA au profit de BPBFC	Entreprise liée	250 000
Caution Solidaire SOGESA au profit de SEFIA	Entreprise liée	60 000
	TOTAL	810 000

ENGAGEMENTS RECIPROQUES	Au profit de	Montant
Autorisations Découverts Bancaires BPBFC	Autre	100 000
	TOTAL	100 000

Jean-Marc KRIEGER Commissaire aux Comptes

© Sage

Composition du Capital Social

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	5 000	40
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	5 000	40

Effectif Moyen

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	2,8	
Agents de maîtrise et techniciens	1,4	
Employés	4,2	
Ouvriers	4,4	
TOTAL	12,8	

Identité de la Société Mère Consolidant les Comptes de la Société

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
SOGESA - SIREN : 538 761 149 Les états financiers consolidés sont consultable au siège social.	SAS	4 200 000	2, avenue Pierre Pflimlin 68390 SAUSHEIM

Jean-Marc KRIEGER
Commissaire aux Comptes

© Sage

Ratios

ESPACE PREMIUM

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 01/04/19
Tenue de compte EURO

RATIOS DE STRUCTURE FINANCIÈRE		Date de fin d'exercice N 31/12/2018	Date de fin d'exercice N-1 31/12/2017
Financement actifs fixes par capitaux permanents :	CAPITAUX PERMANENTS / VALEURS IMMOBILISÉES NETTES	6,6838	2,5089
Financement permanent des actifs circulants :	FONDS DE ROULEMENT NET / ACTIF CIRCULANT	0,2679	0,0912
Part financement propre dans le financement permanent :	CAPITAUX PROPRES / CAPITAUX PERMANENTS	0,1023	0,4526
Capacité remboursement :	DETTES FINANCIÈRES / M.B.A.	-14,9164	9,6388

RATIOS D'ACTIVITE		Date de fin d'exercice N 31/12/2018	Date de fin d'exercice N-1 31/12/2017
Taux de marge brute avant frais financiers :	RÉSULTAT EXPLOITATION av. Frais fin. / VALEURS IMMOBILISÉES NETTES	-1,5569	-0,2995
Taux de marge brute après frais financiers :	RÉSULTAT EXPLOITATION ap. Frais fin. / VALEURS IMMOBILISÉES NETTES	-1,6637	-0,4117
Taux de marge nette :	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE / PRODUCTION + VENTES	-0,0233	-0,006

RATIOS DE RENTABILITE		Date de fin d'exercice N 31/12/2018	Date de fin d'exercice N-1 31/12/2017
Rentabilité financière :	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE / CAPITAUX PROPRES - RÉSULTAT	-0,6027	-0,1725
Rentabilité économique :	RÉSULTAT NET + INTERETS / CAPITAUX PERMANENTS - RÉSULTAT	-0,1206	-0,0453
Taux de frais financiers :	RÉSULTAT FINANCIER / PRODUCTION + VENTES	-0,0024	-0,0028

© Sage

Jean-Marc KRIEGER Commissaire aux Comptes

Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

ESPACE PREMIUM

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 01/04/19
Tenue de compte EURO

NATURES DES INDICATIONS \ EXERCICES	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	200 000	200 000	200 000	200 000	120 000
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	5000	5000	5000	5000	2500
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	7 036 510	9 514 569	8 981 045	5 051 437	5 105 175
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(211 220)	(77 461)	28 178	105 689	51 567
Impôts sur les bénéfices	(64 369)	(41 707)	(12 682)	(1 728)	(2 117)
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(164 121)	(56 761)	1 086	49 776	25 240
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	(29)	(7)	8	21	21
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(33)	(11)	0	10	10
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	12,8	10	9,1	7	9
Montant de la masse salariale de l'exercice	506 930	353 123	375 786	225 591	242 240
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	160 293	105 758	111 327	67 310	73 139

© Sage

Jean-Marc KRIEGER Commissaire aux Comptes